

Autorisation de publication

Chers parents,

Cette année, nous utiliserons le réseau social Twitter dans le cadre des activités de classe, notamment pour participer à un projet pédagogique centré sur l'apprentissage de l'orthographe : Twictée.

Pour ce faire, nous publierons notre travail sur le compte twitter de la classe : @

Je suis la responsable éditoriale de ce compte de ce compte. Je suis la seule à disposer des codes d'accès.

Ce compte twitter sera exclusivement destiné à un usage en classe.

Les élèves pourront rédiger des messages. Ils ne seront autorisés à les envoyer qu'après ma validation, sous mon contrôle et uniquement en classe.

Au-delà du travail sur les compétences disciplinaires, l'usage pédagogique de Twitter par de nombreux enseignants en France et dans le monde vise à sensibiliser les élèves à un usage raisonné, responsable et citoyen des réseaux sociaux.

Je sollicite donc votre autorisation pour publier sur le compte Twitter de la classe des productions écrites, audio, vidéo de votre enfant pour participer durant cette année scolaire 2021-2022 au dispositif Twictée.

À noter : les visages ainsi que les noms de vos enfants ne seront jamais publiés.



Autorisation parentale

Je soussigné(e)

père/mère/responsable légal(e) de l'élève en classe de

☐ autorise la publication du travail de mon enfant sur le compte Twitter de la classe.

☐ n'autorise pas la publication du travail de mon enfant sur le compte Twitter de la classe.

Fait à, le

Signatures des parents ou responsables légaux (précédées de lu et approuvé) :

Autorisation élève

Je soussigné(e)

☐ autorise la publication de mon travail sur le compte Twitter de la classe.

☐ n'autorise pas la publication de mon travail sur le compte Twitter de la classe.

Fait à, le

Signature de l'élève :

